**ANNEXE A**

**HAITI**

**INE/WSA**

**Assistance Technique a la Société Anonyme Mixte pour la gestion des services publics dans le Nord d’Haïti**

**ATTRIBUTIONS**

**Contexte**

Fondée en 1959, la Banque interaméricaine de développement (« BID » ou « la Banque ») est la principale source de financement pour le développement économique, social et institutionnel en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle fournit des prêts, des subventions, des garanties, des conseils stratégiques et assistance technique pour les secteurs public et privé de ses pays emprunteurs.

La BID, a sollicitude du Gouvernement de Haïti, prépare actuellement un projet d’investissement destiné à mettre en place un Programme de gestion intégrée des déchets solides pour la commune du Cap Haïtien et des communes limitrophes de Quartier Morin, et Limonade, pour un montant de 40 M de Dollars, non-remboursables. Depuis l’année 2006, la commune de Cap Haïtien bénéficie d’une assistance technique à travers un jumelage avec la municipalité de Suresnes, et à l’aide de l’Agence Française de Développement (AFD) et de la BID, respectivement en 2011 et 2013, des enquêtes de diagnostic et des études de faisabilité ont été menées pour l’élaboration d’un Programme de Gestion Intégrés des déchets solides dans la commune de Cap Haïtien. Un site de décharge a été identifié et retenu dans la commune mitoyenne de Limonade. Dans le cadre de ce Programme, la BID est amenée à créer une Société Anonyme Mixte (SAM) pour la gestion des Déchets solides.

L’objectif de la Coopération technique HA-T1237 est de constituer la SAM et de lui fournir un appui technique afin qu’elle soit en mesure de gérer de manière adéquate les déchets solides ainsi que les services d’eau et d’assainissement dans le futur des différentes villes du nord d’Haïti. Pour ce faire, la BID souhaite embaucher une firme qui puisse appuyer la SAM lors de l’initiation de ses activités et former son personnel. Cet appui fait l’objet des présents Termes de Référence.

**Objectif(s) de la mission**

**Activités principales**

L’entreprise sélectionnée devra réaliser les prestations suivantes:

* Préparer un Plan d’Urgence pour les douze premiers mois et un Plan de Formation et des Ressources Humaines incluant:
* Un organigramme.
* Une description des postes et profil/compétences nécessaires.
* Une suggestion de la/(les) personne(s) appropriée(s) pour les postes de Directeurs et si besoin pour d’autres postes.
* Un plan de ressources humaines avec processus documentés pour l’évaluation, la sélection, et le renouvellement du personnel local.
* Une stratégie pour la formation du personnel de la SAM pour les activités de signatures de contrats, d’exécution de travaux et d’acquisition d’équipements.
* Une proposition d’un système de primes et de salaires pour le personnel.
* Coordination avec les autres acteurs du secteur dans l’assainissement liquide et solide.
* Proposition d’acquisition de nouvelles applications.
* Elaboration et documentation des nouvelles procédures pour la gestion de l’information technique.
* Une fois ces procédures approuvées par le Client, fourniture de conseils et assistance pour mettre en application les nouvelles procédures.
* Conseil et assistance pour l’implantation des nouveaux systèmes informatiques recommandés
* Formation du personnel aux nouveaux systèmes.

Une fois le personnel de la SAM recrute, le Consultant fournira les prestations suivantes:

* Appui à la gestion générale de l’entreprise.
* Appui à la gestion administrative et financière de l’entreprise.
* Appui à la gestion commerciale de l’entreprise.
* Appui à la gestion opérationnelle de l’entreprise.
* Appui à la capacité de planification, conduite et supervision des travaux.
* Appui à la réalisation du programme d’investissements.
* Mettre en place des procédures de travail et des outils de gestion appropriés.
* Former le personnel aux procédures de travail et aux outils de gestion.

Le consultant propose de créer un comité de pilotage local comprenant le Directeur Général de la DINEPA, le facilitateur de la DINEPA, et le chef de mission du consultant. Ce Comité de pilotage se réunira mensuellement.

Un **cycle de formation prioritaire sera proposé** concernant les domaines suivants:

* Compréhension et maîtrise des procédures de gestion opérationnelles pour assurer la protection et la sécurité des sources d’eau.
* Compréhension et maîtrise des nouvelles **procédures administratives et financières**.
* Compréhension et maîtrise des **procédures de gestion clientèle**.
* Compréhension et maîtrise des activités de **signatures des contrats**, d’exécution de travaux et d’acquisition d’équipements.
* Préparer les salariés à mieux comprendre et à **s’adapter aux changements** pour renforcer la compétitivité de la société.

**Définition des Besoins en Formation**

Le Consultant identifiera les besoins en formation et en particulier les aspects suivants:

* Des précisions sur l’unité et la position devant être analysée.
* Des domaines de compétences : profil théorique de la fonction.
* Le nombre de personnes ayant besoin d’une formation.
* Niveau des compétences, déterminé selon deux variantes : formation générale ou spécifique reçue et expérience professionnelle dans ce domaine de compétences.

**Conception du Plan de Formation**

Une fois que les besoins en formation ont été constatés, les domaines de compétences doivent être répertoriés afin de les développer selon des critères de priorité, selon le degré d’importance, le niveau du groupe et des participants. Lorsque toutes les données ont été apportées, un projet de plan de formation sera présent pour acceptation. L’étape du planning devrait prendre fin avec le plan de formation proposé contenant les données suivantes : Nom de l’action de formation, Domaines de compétences couverts et leur niveau, Nombre de participants selon la priorité, Nombre d’heures proposé, Lieu de la formation proposé et Calendrier de la formation proposé.

Le Consultant proposera une politique de communication-sensibilisation à l’attention des clients. Il est nécessaire de faire comprendre à la clientèle la nécessité de payer ses factures dans les délais. C’est une démarche qui s’inscrit dans le long terme. Pour cela plusieurs actions peuvent être notamment testées auprès des médias les plus populaires de la ville. Le Consultant étudiera une politique de promotion du service pour améliorer l’image, les marchés potentiels, les canaux de communication les plus adaptés pour toucher le client, la définition des messages pour améliorer l’image d’entreprise.

**Rapports à remettre à la BID:**

Le contractuel de produits et services externes remettra un rapport pour les produits.

Le contractuel remettra à la Banque les rapports sous format de fichier électronique. Le rapport doit inclure une page de couverture avec un titre, un document principal et toutes les annexes. Conformément aux règlements concernant la gestion des dossiers, les fichiers sous format Zip ne seront pas acceptés comme rapports finaux.

**Calendrier de paiement**

20% à la signature du contrat

40% à l’acceptation du Rapport d’Activité 1

40% à l’Acceptation du Rapport d’Activité 2

**Qualifications**

* *Titre/Niveau universitaire & années d’expérience professionnelle : Le consultant a 15 ans d’expérience en gestion de services publics dans le domaine des infrastructures, expérience en comptabilité publique et privée.*
* *Langues : Maitrise parfaite de la langue française.*
* *Spécialisation(s): Excellente capacité d’analyse et connaissance des secteurs des déchets, eau et assainissement.*
* *Compétences: Excellente connaissance du contexte haïtien.*

**Description de la mission**

* *Catégorie et modalité de la mission:* contractuel de produits et services externes; forfaitaire.
* *Durée du contrat:* 4 mois et demi soit 90 jours sur une période de 6 mois.
* *Lieu(x) de prestation des services:* mission de consultant externe (Haïti)
* *Personnel Responsable: Corinne Cathala, Lead Water and Sanitation Specialist (INE/WSA) corinnec@iadb.org*

**Paiement et conditions:** La rémunération sera déterminée conformément aux politiques et aux procédures de la Banque. En outre, les candidats doivent être des citoyens d'un pays membre de la Banque Interaméricaine de Développement.

**La consanguinité:** Conformément à la politique de la Banque, les candidats qui ont des parents (y compris le quatrième degré de consanguinité et le deuxième degré d'affinité, y compris le conjoint) travaillant pour la Banque en tant que membres du personnel ou en tant que contractuels des effectifs complémentaires, ne seront pas admissibles à fournir des services à la Banque.

**Diversité:** La Banque est engagée dans la diversité, l’inclusion et l'égalité des chances pour tous les candidats. Nous considérons la diversité sur la base du sexe, de l'âge, de l'éducation, de l'origine nationale, de l'origine ethnique, de la race, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion, et du statut VIH / SIDA. Nous encourageons les femmes, les Afro-descendants et les personnes d'origine autochtone à postuler.